

# le républicain du coin

Lettre trimestrielle d'information publiée par l'Adfe - BP 1526 L-1015 Luxembourg

Site internet : <http://RdC.IFrance.com/>  
Courrier électronique : [Adfe\\_Lux@hotmail.com](mailto:Adfe_Lux@hotmail.com)

## Editorial

Après deux mois de frappes aériennes, Milosevic a cédé et retiré ses troupes du Kosovo. L'heure est aujourd'hui au bilan et à l'inventaire des charniers.

Les dégâts humains et matériels du conflit sont considérables. Ce sont les Serbes du Kosovo qui subissent aujourd'hui les représailles de la population albanaise si longtemps opprimée. La politique de Milosevic a été désastreuse pour l'ensemble des peuples qui composent l'ex-Yougoslavie. La victoire de l'OTAN n'est pas glorieuse, mais il était indispensable d'interrompre un processus qui menaçait à terme la paix et la sécurité de l'ensemble du continent européen.

La mission qui vient d'être confiée à Bernard Kouchner pour reconstruire l'administration du Kosovo sera particulièrement délicate. A titre d'exemple, quel est le droit aujourd'hui applicable au Kosovo ? C'est la loi du talion qui règne actuellement. Faut-il restaurer l'Etat de droit sur la base de l'ordre juridique construit par Milosevic ? Notre intervention n'a de sens que si elle restaure l'humanisme, la démocratie et la tolérance. Il convient d'atteindre cet objectif même s'il est provisoirement contraire au droit écrit de la République Fédérale de Yougoslavie.

Le rôle de la KFOR, qui doit s'interposer entre les deux communautés du Kosovo, est périlleux. La restauration de la paix est une tâche aussi dangereuse que la guerre (plusieurs soldats ont déjà

été victimes des pièges disséminés par les troupes serbes). Je souhaite saluer les femmes et les hommes qui sont engagés dans cette entreprise. La réconciliation prendra du temps, beaucoup de temps. Est-elle possible ? Je veux croire qu'il existe dans les deux camps des hommes et des femmes qui se respectent et sont prêts à réapprendre à vivre ensemble. Ceux qui pensent que c'est une utopie doivent se rappeler le climat qui régnait en France à la libération. La période de «l'épuration» a donné lieu à de tristes règlements de compte. Personne à l'époque, sauf quelques visionnaires, n'aurait imaginé qu'un jour la France et l'Allemagne puissent se réconcilier. Mais la paix et la civilité ont repris le dessus. La construction européenne a fait le reste.

Puisque j'évoque la construction européenne, je dois relever avec regret le haut niveau d'absentéisme des citoyens de l'Union pour l'élection du Parlement européen.

La participation a été faible en France (44 %) et encore moindre dans les centres de vote des ambassades de France à l'étranger (voir les résultats page 3).

Le poids des urnes pèse lourd dans les arbitrages politiques et budgétaires. En négligeant de voter - même blanc le cas échéant - les Français à l'étranger affaiblissent le pouvoir de négociation des associations qui défendent leurs intérêts auprès des autorités politiques nationales. Pour être entendus, il convient de manifester pleinement le poids électoral que nous représentons.

## Billet d'humeur

Faut-il perdre ses droits les plus fondamentaux pour se rendre compte de leur importance ?

Au regard du taux d'abstention aux dernières élections européennes la question ne semble pas incongrue ! La démocratie nous a-t-elle à ce point comblés que nous nous comportons en enfants gâtés et blasés, faisant une moue dédaigneuse ou indifférente devant la moindre expression électorale ?

A l'inverse de la plupart des Européens, les Sud-Africains n'ont pas boudé leur élection présidentielle, heureux de goûter pour la deuxième fois aux joies du vote démocratique dont ils avaient, si longtemps, été privés.

A la décharge des électeurs, la campagne électorale européenne fut inexistante, nos politiciens hexagonaux, trop obsédés par leurs propres intérêts nationaux, n'ont pas réussi à sortir d'un débat franco-français. Il en fut de même dans d'autres pays. Les informations sur l'Europe étaient indigentes, voire même parfois erronées. Les farines animales, la guerre au Kosovo, la dioxine et nos poulets, les dysfonctionnements de l'exécutif européen ont découragé plus d'un électeur de se déplacer vers les urnes. Et, argument difficilement contestable, pourquoi élire des représentant(e)s dont on dit que nombreux sont ceux ou celles qui ne siégeront jamais à Strasbourg.

J'avoue que toutes ces excuses sont compréhensibles. Mais envers et contre tout, je reste profondément choquée par l'abstention car je considère que le vote est un droit fondamental dont il faut user sans modération, ne serait-ce que par respect pour toutes celles et ceux qui ont combattu pour l'obtenir et toutes celles et ceux qui, à travers le monde, nous envient ce droit qu'ils n'ont pas encore obtenu.

SERGE LUSTAC

ANITA PETERSHEIM



## Vie associative

*Le Républicain du Coin annonce régulièrement dans ses colonnes les activités du Comité de Liaison et d'Action des Etrangers (CLAE). Peu de compatriotes connaissent l'origine et les objectifs de ce rassemblement. Nous avons demandé à Manuel Malheiros de décrire en quelques mots les objectifs de l'association qu'il préside.*

**RdC :** Quel est le but du CLAE, qui représentez-vous ?

**Manuel Malheiros :** Le but général du CLAE est de promouvoir la participation des résidents non-luxembourgeois à la vie publique et d'étendre les droits sociaux et de participation aussi aux résidents non-communautaires. Le CLAE représente les associations d'étrangers qui participent au Congrès des associations d'étrangers; il est ouvert aux associations d'amitié et de solidarité avec les étrangers. Aujourd'hui il regroupe un nombre important d'associations représentant un large éventail de nationalités et il est un des principaux interlocuteurs du Gouvernement luxembourgeois.

**RdC :** Quelles sont les revendications prioritaires que vous défendez ?

**Manuel Malheiros :** La régularisation des étrangers résidents à Luxembourg qui se trouvent dans une situation irrégulière; la révision de la loi de la nationalité avec réduction du délai pour la naturalisation et acceptation de la double nationalité pour les enfants nés et scolarisés au pays; l'annulation des dérogations en matière de droits politiques des citoyens communautaires et l'extension de ces droits aux citoyens des pays tiers; enfin, la réforme du système scolaire de façon à réduire l'échec scolaire - qui frappe en premier lieu les jeu-

nes issus de l'immigration - et à garantir ainsi à tous les jeunes une formation professionnelle valorisante.

**RdC :** Quels sont les rôles respectifs du CLAE et des associations représentatives des diverses communautés nationales qui résident au Grand-Duché ?

**Manuel Malheiros :** Les associations, qui représentent les diverses communautés nationales, poursuivent des buts spécifiques : culturels, sociaux, voire politiques. Le CLAE appuie l'action de toutes ces associations du point de vue matériel et logistique si elles le demandent et dans la limite de ses moyens. En accord avec le programme approuvé par son Congrès en 1997, le CLAE cherche à mettre en œuvre des actions intéressant l'ensemble des associations. L'action du CLAE se doit d'être complémentaire et subsidiaire.

**RdC :** Pouvez-vous donner quelques exemples des activités menées par le CLAE ?

**Manuel Malheiros :** Le Festival de l'Immigration est certainement la manifestation la plus connue organisée par le CLAE qui a surtout une action de proposition politique vers les autorités. Il suit de près les problèmes de l'école, de la culture, des réfugiés, de la participation politique, etc., en concertation avec le Gouvernement, les forces politiques, syndicales et associatives. Par ailleurs, la structure de services du CLAE - le CLAE services asbl - organise des actions de formation pour les membres des Commissions consultatives communales pour étrangers, pour les militants des associations, pour les parents avec les modules de formation « parents & école », et pour le public en général avec les modules de formation civique. Le CLAE services appuie les associations dans leurs démarches concrètes : constitution en asbl, demandes de subsides, de salles, appui aux manifestations, présenta-



*Manuel Malheiros  
Président du CLAE*

tion des associations et de leurs activités dans nos émissions radio et sur notre périodique « Horizon ». Nous avons également un rôle de conseil et d'orientation pour les personnes qui s'adressent à nos bureaux.

**RdC :** Quel message souhaitez-vous adresser aux Français établis au Grand-Duché ?

**Manuel Malheiros :** Les Français devraient être plus présents dans le mouvement associatif, ils pourraient y apporter une contribution inestimable, étant donné la richesse de l'expérience française dans le domaine de l'immigration.

### CLAE

26 rue de Gasperich

L-1617 Luxembourg

☎ 29 86 86

Fax : 29 86 01

✉ [migrations@clae.lu](mailto:migrations@clae.lu)

🌐 <http://www.clae.lu/>

## Nouvelles de l'Adfe

L'assemblée générale ordinaire de l'Adfe-Luxembourg s'est tenue le jeudi 1er juillet 1999.

Notre ami Bernard Cassaignau n'a pas souhaité le renouvellement de son mandat de Président en raison des responsabilités nouvelles qui lui ont été confiées dans d'autres associations.

Serge Lustac est le nouveau président de l'Adfe. Le conseil d'administration est composé de Bernard Cassaignau, Serge Lustac, Anita Petersheim et Marie-Antoinette Raybaut.



## Résultats du scrutin du 13 juin dans les centres de vote à l'étranger

Les compatriotes établis à l'étranger peuvent s'inscrire sur les listes électorales du centre de vote de l'Ambassade pour exprimer leurs suffrages à l'occasion de l'élection du Président de la République, de l'élection du Parlement européen et du référendum. En 1999, 293.027 compatriotes étaient inscrits sur la liste électorale d'un centre de vote à l'étranger. Nous ne disposons pas de statistiques sur le nombre des compatriotes expatriés qui votent par procuration dans leur commune de France, ni sur le nombre des compatriotes - établis dans l'Union européenne - qui se sont inscrits sur les listes électorales de leur pays d'accueil pour l'élection du Parlement européen.

La participation dans les centres de vote à l'étranger a été plus faible que dans la France métropolitaine : 52.628 électeurs, soit 17,98 % des inscrits, se sont présentés aux urnes. Le nombre des suffrages exprimés (après déduction des votes blancs ou nuls) a été de 51.549. Le détail des suffrages recueillis par chaque liste est présenté dans le tableau ci-contre.

### RÉSULTATS DU SCRUTIN AU CENTRE DE VOTE DE LUXEMBOURG

Tête de liste	Voix	% exprimés
Pierre Larroutourou	12	0,89
Bruno Megret	35	2,58
Nicolas Miguet	12	0,89
François Hollande	285	21,05
Christian Cotten	0	0,00
Jean-Philippe Allenbach	0	0,00
Marie-Laurence Chanut-Sapin	0	0,00
François Bayrou	256	18,91
Antoine Waechter	0	0,00
Guy Guerrin	0	0,00
Jean-Marie Lepen	27	1,99
Nicolas Sarkozy	245	18,09
Robert Hue	41	3,03
Benoît Frappe	10	0,74
Jean Saint-Josse	0	0,00
Arlette Laguiller	33	2,44
Joseph Jos	0	0,00
Charles Pasqua	108	7,98
Gérard Maudrux	0	0,00
Daniel Cohn-Bendit	290	21,42

### RÉSULTATS DU SCRUTIN DANS L'ENSEMBLE DES CENTRES DE VOTE À L'ÉTRANGER

Tête de liste	Voix	% exprimés
Pierre Larroutourou	332	0,64
Bruno Megret	1.225	2,38
Nicolas Miguet	608	1,18
François Hollande	12.957	25,14
Christian Cotten	0	0,00
Jean-Philippe Allenbach	0	0,00
Marie-Laurence Chanut-Sapin	0	0,00
François Bayrou	6.718	13,03
Antoine Waechter	0	0,00
Guy Guerrin	0	0,00
Jean-Marie Lepen	2.024	3,93
Nicolas Sarkozy	10.010	19,42
Robert Hue	1.432	2,78
Benoît Frappe	332	0,64
Jean Saint-Josse	1	0,00
Arlette Laguiller	1.537	2,98
Joseph Jos	0	0,00
Charles Pasqua	5.396	10,47
Gérard Maudrux	13	0,03
Daniel Cohn-Bendit	8.964	17,39

La participation a été plus forte au centre de vote de l'Ambassade de France au Luxembourg. Cette fois-ci, le Consulat avait bien fait les choses (chacun se rappelle l'horreur des files d'attente rue Philippe II). L'organisation du scrutin au Lycée Vauban et la création d'un troisième bureau de vote ont permis d'accélérer le déroulement du scrutin. Le personnel du Consulat a été, comme toujours, d'un dévouement sans faille pendant toute la durée de ce long dimanche. Le Républicain du Coin lui adresse ses remerciements cordiaux.

1.394 électeurs se sont présentés aux urnes, soit environ 26 % des inscrits. Mais ce chiffre ne reflète pas la réalité de la participation. Une partie des électeurs inscrits au centre de vote de l'Ambassade ont choisi d'exercer leurs droits de citoyens de l'Union : 1.066 compatriotes sont inscrits sur les listes électorales luxembourgeoises pour l'élection du Parlement européen. Ils n'ont plus le droit d'exprimer leurs suffrages en France ou au centre de vote de l'Ambassade pour cette élection. Il est regrettable qu'ils soient aujourd'hui comptés parmi les abstentionnistes.

Quoi qu'il en soit, sur 1.394 votants il a été dénombré 40 votes blancs ou nuls. Les 1.354 suffrages exprimés se sont répartis de la façon indiquée dans le tableau situé à gauche de cette page. Il est intéressant de noter la percée des Verts qui ont réuni 21,42 % des suffrages exprimés et dépassent le PS (21,05 %) de quelques voix.



Les résultats du scrutin dans les différents pays de l'Union sont disponibles sur le site internet du Parlement européen à l'adresse suivante : <http://election.europarl.eu.int/>

# Le Républicain gourmand

**Xavier et Zénon, qu'ont-ils donc en commun ?** Le premier (X. Brasseur) est un homme politique libéral (d'avant la première guerre mondiale) et le deuxième (Z. Bernard) le premier député communiste luxembourgeois (disparu à Dachau). La ville d'Esch-sur-Alzette les a réunis en donnant leurs noms à deux rues qui se croisent entre la rue principale et la gare. Je connais des entrées en matière plus joyeuses ! Alors, saluons la mémoire de Zénon et passons à quelque chose de plus en ligne avec l'objet de cette rubrique. C'est en effet au carrefour de ces deux rues que s'est ouvert en mars le restaurant *la Grignotte*. Bonne affaire, très bonne affaire, pour la capitale du fer que nous voulions citer depuis longtemps dans ces colonnes. Nous avons testé l'adresse à quatre, chacun d'entre nous prenant des plats différents: carpaccio de bœuf, carpaccio de foie gras de canard, tartare de saumon, fettucini aux Saint Jacques et Roquefort, magret de canard au miel de thym sauvage et gingembre, croustillant d'agneau au jus de lavande, caille désossée farcie au ris de veau et ongle de veau aux champignons de saison. Nous n'avions donc pas vraiment facilité la tâche du chef (*José*). Constatation unanime: il s'en tire avec les honneurs, avec des cuissons et une tendreté des chairs tout à fait exemplaires. Confiance donc pour les autres plats proposés et les spécialités (homard grillé et, côté bistrot, la tête de veau, le jambonneau rôti, l'andouillette de Troyes, le rognon entier). Quant à la cave, elle est excellemment gérée par



Pour recevoir gratuitement le  
Républicain du Coin renvoyez le  
coupon ci-dessous à l'Adfe  
BP-1526, L-1015 Luxembourg

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Notre fichier est utilisé aux seules fins de vous informer. Vous pouvez à tout moment demander la correction ou le verrouillage des informations qui vous concernent.



le lorrain *Cédric*, responsable du restaurant, au pedigree impressionnant (le Mas à Longuyon, Léa Linster, le Jardin des sens des jumeaux de génie Pourcel à Montpellier -3 étoiles Michelin - où il était premier sommelier...). Un exemple ? Il propose les meilleurs : Guigal et Clape pour la vallée du Rhône, Joblot pour le Givry et Jacqueson pour le Rully, en côte chalonaise, Vincent Girardin, encore un prodige, pour les Maranges. Réservez !

## la Grignotte

16, rue X. Brasseur, Esch/Alzette

☎ 54 28 81

Fermé les dimanches et mardis soirs.

## Le zappeur fou a encore frappé !

Notre RdC n° 1 mettait déjà en scène «un caballero qui dégaine ses cocktails plus vite que son ombre». Il s'agissait de Paco (au *Maya Quetzal*). Nous le retrouvions dans le RdC n° 4 (au *Ennert de Steiler*). Auparavant, il était une des figures des *Yucatan* succésifs. Il officie désormais au *Compañero*, ouvert au mois d'avril (oui, je sais, notre dernière parution n'en parlait pas, malgré notre proverbial sens de l'anticipation; ce sont les aléas du calendrier de la presse sporadique), au 28 de la rue du Mufti à Luxembourg (non, je m'égare ... rue du Curé). Idéalement situé entre le centre et la vieille ville, ce café-bar à tapas/salsas offre trois zones en enfilade, souplement délimitées : le comptoir, une deuxième salle, puis un espace dédié aux salseurs du soir. Sans compter la terrasse qui vient d'ouvrir. Il offre surtout, avec Laetitia (RdC n° 7) et Cyrille dans la journée et Fatia, Maria, Jo et Alcino dans la soirée, un cadre élégant-sobre, une ambiance amicale et décontractée et une «petite» restauration (du chef Tony) à se lécher les doigts. Entr'autres : gambas flambées, saumon grillé, calamars à la galicienne, grillade mixte et, le soir, beignets d'aubergines, de viande ou de crevettes, pinchos (brochettes) de légumes ou de viande, les délicieux boqueroncos (éperlans frits) et le plato mixto avec le jambon serrano, boeuf, chorizo, saucissons et fromage. Bref, de quoi se composer en toute liberté un menu à l'exacte hauteur de votre appétit du moment. Accompagné d'un Marquès de Riscal, par exemple, ou d'un Mojito, qui est devenu le best-seller des cocktails de la maison.

## El compañero

28, rue du Curé, Luxembourg

☎ 46 25 38.

Pee-Wee

# L'agenda du coin

## ARTISANAT

«Artistes et artisans du feu» : journée de l'artisanat et de la poterie à Nospelt le 31 juillet.

## THEATRE

**Le ciel est égoïste**, de Pierre-Olivier Scotto et Martine Feldmann, le 18 septembre au théâtre d'Esch-sur-Alzette.

☎ 54 03 87.

## EXPOSITION

**Arbres de vie**, jusqu'au 29 août, au Natur Musée, 25 rue Munster à Luxembourg. ☎ 46 22 331.

## MUSIQUE

**Cesaria Evora**, la voix du Cap-Vert, au festival de Wiltz le 25 juillet à 20h45. ☎ 95 81 45.

**Art in Beaufort**, du 23 juillet au 1er août. Spectacles de musique et de danse en plein air. Exposition de plus de 300 oeuvres d'art.

☎ 83 60 45

Calendrier non garanti. Vérifiez les dates auprès des organisateurs.

LE RÉPUBLICAIN DU COIN  
SOUHAITE À SES LECTEURS  
D'EXCELLENTE VACANCES



## Le Républicain du Coin, n° 11

Publication trimestrielle éditée par l'Association démocratique des Français à l'étranger.

**Ont participé à ce numéro :**

Annie et Serge Lustac, Anita Petersheim et Henri-Pierre Saunier.

Imprimerie Polyprint

44, rue du Canal

L-4050 Esch-sur-Alzette

P/S.324